

LVL MEDICAL GROUPE

Société anonyme au capital de 4.076.094,05 euros
Siège social : 44 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON
352 497 465 RCS LYON

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION **PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE**

Exercice clos le 30 septembre 2010

Chers actionnaires,

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, pour vous rendre compte de son activité durant l'exercice clos le 30 septembre 2010, et soumettre à votre approbation les comptes annuels et les comptes consolidés dudit exercice, arrêtés par le Conseil d'Administration réuni le 13 décembre 2010, ainsi que le projet d'affectation du résultat.

Nous vous rappelons que les comptes consolidés sont établis selon les normes comptables IFRS depuis l'exercice clos le 30/09/06 (cf. référentiel décrit en annexe N°2 des comptes consolidés).

Vos Commissaires aux Comptes vous donneront, dans leurs rapports, toutes informations quant à la régularité et la sincérité des comptes annuels et comptes consolidés qui vous sont présentés.

Vous serez également amenés à vous prononcer sur :

- Le renouvellement du mandat d'administrateur de Messieurs Jean-Claude LAVOREL et Stanislas LAVOREL

Par ailleurs, il vous sera donné lecture du Rapport du Président du Conseil d'Administration rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques en place au sein de la société et donnant d'autres informations requises par l'article L225-37 du code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernance. Nous vous donnerons également lecture du rapport des commissaires aux comptes afférent au rapport du Président.

Il vous sera également proposé le vote d'un nouveau programme de rachat de ses propres actions par la société, tout en ajustant les valeurs d'acquisition et de cession compte tenu de l'évolution du cours de bourse.

1 - Situation, activité du Groupe et faits caractéristiques de l'exercice

1.1 – Croissance du CA consolidé

Le chiffre d'affaires consolidé global réalisé par le Groupe s'est élevé à 155,1 millions d'euros contre 136,1 millions d'euros par rapport au chiffre d'affaires de l'exercice précédent soit une progression de 14,0%, dont :

- France : 96,2 millions d'euros.
- Allemagne : 58,9 millions d'euros.

Le résultat opérationnel courant consolidé avant stock-options s'établit à 20,7 millions d'euros, soit 13,3% du CA contre 18,7(*) millions d'euros à reclassement équivalent et 13,7 % du CA au titre de l'exercice précédent.

(*) reclassement fait des mises au rebut de 0,8 M€ en autres charges d'exploitation

Le coût de l'endettement financier net s'élève à -1,2 millions d'euros contre 1,4 million d'euros, et le solde des produits et charges non courants (exceptionnels) s'établit à -0,1 million d'euros, compte tenu du reclassement des mises au rebut en autres produits et charges d'exploitation pour 613 milliers d'euros contre 791 milliers d'euros au titre de l'exercice précédent

Le résultat avant impôt s'établit à +18,2 millions d'euros (contre +15,3 en N-1).

Compte tenu enfin d'un impôt sur les bénéfices de -6,0 millions d'euros, le résultat net de l'ensemble consolidé s'établit à +12,3 millions d'euros (dont part du Groupe : 12,0 millions d'euros) contre +10,3 millions d'euros au 30/09/09 et suit une progression de 19,5 %.

Ce résultat contribue à afficher des capitaux propres consolidés de 55,9 millions d'euros, dont 55,2 millions d'euros de capitaux propres part du groupe.

À la fin de l'exercice 2010, le groupe employait environ 2 200 personnes équivalent temps plein, dont environ 600 en France (559 au 30 septembre 2009) et 1 600 en Allemagne (1 215 au 30 septembre 2009)

La masse salariale a augmenté de 9,6 millions d'euros sur l'exercice. Il convient de relever que compte-tenu du résultat, la participation des salariés aux résultats sur la France est significative puisqu'elle représente 1,6 million d'euros.

1.2 – Activité et résultat en Allemagne

L'activité en Allemagne a été marquée par une croissance significative de 18,74 %. Cette croissance est le fruit de la croissance organique et de la poursuite du maillage du territoire en Allemagne, par croissance externe avec 3 acquisitions au cours de l'exercice.

LVL MEDICAL prétend ainsi revendiquer la place de n° 1 en Allemagne sur ses activités.

Le résultat opérationnel courant avant stock-options ressort à 4,9 M€, soit 8,3% du CA en Allemagne, contre 4,8 M€ et 9,6% du CA sur 2009, avec un Ebitda à 9,2% du CA, légèrement en retrait par rapport à l'exercice précédent et du notamment aux impacts de la croissance externe et au temps nécessaire à une parfaite intégration dans le modèle BONITAS.

1.3 Activité et résultats en France

LVL Médical figure parmi les premiers intervenants privés de l'assistance respiratoire à domicile en France.

L'assistance respiratoire représente ainsi 61,2 % du chiffre d'affaires France.

Au 30/09/2010, la perfusion, la nutrition entérale et l'insulinothérapie à domicile représentent 38,8 % du chiffre d'affaires France.

A périmètre constant, l'activité en France a progressé sur l'exercice de 11,7 % contre 9,3 % durant l'exercice précédent.

LVL Médical poursuit sa marche en avant avec une croissance sensible tant sur les métiers historiques du groupe (progression du chiffre d'affaires de 6,1 % dans l'assistance respiratoire) que sur les activités à forte valeur ajoutée technique (perfusion, nutrition et insulinothérapie à domicile : chiffre d'affaires en progression de 20,4 % sur l'exercice).

Résultat opérationnel courant en France :

Le résultat opérationnel courant avant stock options représente en France 16,5% du chiffre d'affaires, soit 15,9 millions d'euros (contre 13,9 millions d'Euros et 16,1% du CA en 2009) compte tenu d'un reclassement équivalent des mises au rebut (en charges d'exploitation).

Cette marge opérationnelle se décompose comme suit :

- l'Ebitda ressort à 27,6 millions d'euros et 28,6% du CA, contre 23,7 millions d'euros et 27,4% du CA sur 2009. Ce niveau reste en ligne avec celui de l'exercice précédent ;
- les dotations aux amortissements et provisions et autres produits et charges d'exploitation augmentent de 0,3 point de CA, dont 0,6 point lié à la dépréciation complémentaire du poste client.

1.4 Bilan

La structure financière du Groupe est stable et saine, avec un endettement financier brut de l'ordre de 58,6 M€, stable vs 2009, constitué principalement de l'OBSAAR émise en juin 2008.

L'endettement financier net s'élève au 30/09/2010 à 34,6 M€, en augmentation de 15,1 M€ par rapport au 30/09/2009, cet accroissement s'expliquant notamment par les 9,0 M€ investis en opérations de croissance externe en Allemagne sur l'exercice ainsi que par les 3,7 M€ consacrés au rachat d'actions propres.

1.5 Délais de paiement clients et fournisseurs

Le délai de paiement clients est de 52 jours pour l'ensemble des activités

Le délai de paiement des fournisseurs est de 45 jours (fournisseurs d'activités) 37 jours en global (tous fournisseurs)

Les variations constatées par rapport à l'exercice précédent sont dues notamment à la systématisation de la mise en œuvre de la loi LME, réglementant les délais de paiement, à la refonte de la taxe professionnelle et son remplacement par la contribution territoriale et enfin au déport des achats de matériel des zones vers la PMC.

2 - Résultats consolidés du Groupe LVL Médical

en M€	30/09/2010	30/09/2009	30/09/2008
Total capitaux propres	55,9	49,3	51,1
Autres provisions	0,5	0,4	0,6
Océane (*)	0,6	0,6	0,6
Obsaar (*)	57,9	56,7	55,8
Emprunts bancaires (*)	0	0	0,3
Trésorerie nette hors intérêts courus	24	38	50,6
Effectif moyen sur l'exercice	1967	1654	1311

(*) part courante(<1 an) et non courante (> 1 an)

	30/09/2010		30/09/2009		30/09/2008	
	M€	% CA	M€	% CA	M€	% CA
Chiffre d'affaires	155,1		136,1		114,5	
Ebitda	33,2	21,4%	29,2	21,4%	23,6	20,6%
Résultat avt stock options	20,7	13,4%	18,7	13,7%	13,5	11,8%
Résultat opérationnel courant	19,5	12,6%	17,1	12,6%	11,8	10,3%
Autres produits et charges opérationnels	-0,0	0,0%	-0,0	-0,0%	-1,9	-1,7%
Résultat opérationnel	19,5	12,6%	17,1	12,5%	10,1	8,8%
Coût de l'endettement financier net	-1,2	-0,8%	-1,4	-1,0%	-1,3	-1,1%
Résultat avant impôts	18,2	11,8%	15,3	11,3%	8,7	7,6%
Impôts sur les bénéfices	-5,9	-3,8%	-5,1	-3,7%	-1,6	-1,4%
Résultat net après impôts	12,3	7,9%	10,3	7,5%	7,1	6,2%

3 – Autres informations économiques et financières

3.1 – Participation des salariés

Un accord de participation est en vigueur au sein du Groupe LVL Médical ; il concerne la société LVL Médical Groupe et l'ensemble de ses filiales en France. Un

plan d'épargne d'entreprise Groupe a également été mis en place afin d'accueillir les fonds communs de placements mis en place pour les salariés. Au titre de ce PEE, les salariés détiennent 25.230 actions à ce jour.

Au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2010, le solde des abondements et versements sur la réserve spéciale de participation représente une charge d'un montant total de 1.575 milliers d'euros.

3.2 – Investissements

Le montant des investissements réalisés au cours de l'exercice 2009/2010, par le Groupe LVL Médical, s'élève à 15,0 millions d'euros (dont 12,7 millions d'euros en matériel médical, 1,3 million d'euros d'autres actifs corporels et 1 million d'euros en immobilisations incorporelles) contre 13,6 millions d'euros sur l'exercice précédent.

3.3 – Trésorerie

La trésorerie comprend :

- Les disponibilités
- Les équivalents de disponibilités à court terme, très liquides et facilement convertibles en disponibilités :
- Les valeurs mobilières de placement nettes
- Les comptes de dépôt à terme à échéance court terme,
- Les soldes créditeurs de banque correspondant à des découverts

en milliers d'euros	30/09/2010	30/09/2009
Valeur mobilière de placement	2 004	4 000
Disponibilités	21 990	33 973
Concours bancaires créditeurs	-26	-20
Trésorerie et équivalents de trésorerie	23 968	37 953

3.4 – Personnel

L'effectif fin de mois du Groupe LVL Médical au 30 septembre 2010 (équivalent temps plein), par zone géographique et par catégorie, est constitué comme suit :

	France	Allemagne (soins)	Total
Siège	55	56	111
Administratifs	62	20	82
Assistants techniques	263		263
Développement	74		74
Infirmières conseil et diététiciennes	90	71	161
Personnel infirmier (soins)	-	1391	1245
Pharmaciens	8		8
Maintenance et logistique	43		43
Divers	33	30	

Total	628	1568	2196
--------------	------------	-------------	-------------

Le montant total des salaires et charges salariales pour l'ensemble du Groupe LVL Médical au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2010 s'élève à 74,1 millions d'euros dont 29,4 millions d'euros pour la France et 44,8 pour l'Allemagne.

Formation :

L'ensemble du personnel est régulièrement formé à l'utilisation du matériel par les fournisseurs et aux différentes pathologies par un département formation. Les équipes bénéficient également d'une formation continue en interne (visites chez les patients pour le personnel administratif, échanges d'expériences entre les régions).

De plus, ont été mis en place sur l'année 2010 :

- un parcours d'intégration respiratoire de 16 semaines pour l'ensemble des nouveaux collaborateurs assistants techniques
- un parcours d'intégration perfusion, nutrition, insulinothérapie pour les nouveaux embauchés infirmières, diététiciens, délégués régionaux.

3.5 – Activités en matière de recherche et de développement

Compte tenu de ses métiers, le Groupe n'a pas eu d'activité en matière de recherche et de développement.

3.6 – Certification – qualité

Depuis l'obtention de la certification en Mars 2006 par l'organisme BVQI, LVL Médical souhaite s'inscrire durablement dans la démarche d'amélioration continue de la qualité dans laquelle elle s'est engagée avec la même idée force : Mobiliser l'esprit de service en plaçant le patient au cœur de nos préoccupations.

L'année 2010 nous a permis de concrétiser les objectifs suivants :

- Homogénéisation des organisations et des pratiques professionnelles,
- Amélioration de la satisfaction des patients par la réactivation de l'Ecoute client, le renforcement des compétences des intervenants et l'amélioration continue de la qualité de la prestation.

Cette démarche se précise en 2010 à travers :

- Le développement des compétences: parcours d'intégration, évaluation qualitative des formations, poursuite des formations en internes et formalisation des supports pour managers.
- La poursuite de l'écoute clients et du suivi des actions correctives : Changement de logiciel de gestion documentaire et adaptation de l'enquête de satisfaction.
- La réalisation et le suivi régulier des audits internes : Établissement d'un plan d'action, suivi lors des comités opérationnels zones puis vérification des actions entreprises lors des audits suivants.

En janvier 2010, l'audit de certification a validé notre conformité avec la norme ISO 9001-2000 en renouvelant notre certification.

L'audit de suivi, prévu pour janvier 2010, sera l'occasion de poursuivre notre démarche d'amélioration continue.

3.7 – Risques

Le Groupe LVL MEDICAL ne court pas de risques de liquidité immédiats ou de marché (qu'il s'agisse de risque de taux et/ou change, et/ou de risque sur actions), mais a tout de même mis en place une stratégie de couverture du risque de taux (protection contre les hausses).

En terme de liquidité, sur l'exercice 2010-2011 doit intervenir le remboursement de la première tranche de l'OBSAAR (10 M€ remboursable en juin 2011). Le groupe bénéficie du soutien de ses banques quant à la mise à disposition éventuelle de besoins de financement complémentaires.

Le groupe LVL Médical ne court pas de risque immédiat de liquidité.

Le détail de cette appréciation et de cette stratégie figure en note 30 de l'annexe aux comptes consolidés.

4. Prises de participations ou prises de contrôle dans des sociétés françaises ou étrangères réalisées

4.1. Prises de participations réalisées durant l'exercice

Sur l'exercice 2009-2010, le groupe LVL Médical a acquis, par l'intermédiaire de sa filiale allemande Bonitas :

- 100% de la société AKS au 1^{er} janvier 2010 pour un montant de 0,75 M€. Cette société située à Krefeld en Rhénanie du Nord - Westphalie représente une contribution CA consolidé de 0,9 M€ soit un chiffre d'affaires actuel de 1,1 M€ en année pleine avec une rentabilité proche de 15%.
- 100% de la société Filius au 1^{er} janvier 2010 pour un montant de 0,75 M€. Cette société située à Oldenburg représente une contribution CA consolidé de 1,0 M€ soit un chiffre d'affaires actuel de 1,8 M€ en année pleine avec une rentabilité opérationnelle supérieure à celle des activités allemande du groupe LVL Médical.
- 100% des titres de la société Air Vital au 1^{er} juillet 2010 pour un montant de 8,33 M€ (y compris engagement d'achat de titres à hauteur de 20%). Cette société représente une contribution CA consolidé de 1,9 M€ soit un chiffre d'affaires actuel de 6,7 M€ en année pleine avec une rentabilité opérationnelle supérieure à celle des activités allemande du groupe LVL Médical.

Ces acquisitions ont été financées par les fonds issus de l'émission d'OBSAAR. L'impact des variations de périmètre étant considéré comme globalement peu significatif, aucune information proforma détaillée n'est communiquée.

5. Faits marquants de l'exercice clos le 30 septembre 2010

5.1 En Allemagne

Il s'agit principalement des acquisitions indiquées ci-avant. Par ailleurs, BONITAS a continué à renforcer sa structure de management et à développer des actions de formation au profit des collaborateurs (création d'une structure de formation dédiée).

Enfin, le Groupe a obtenu de très bons résultats lors des enquêtes qualité menées par les autorités de tutelle.

5.2 En France

Le Groupe a déployé avec succès un extranet à destination des prescripteurs : solution MEDPASSPORT de VOLUNTIS.

Les équipes commerciales en charge de la relation avec les médecins prescripteurs ont été renforcées.

Le Groupe a mené une grande enquête de perception qualitative auprès des prescripteurs, dont les résultats vont permettre d'ajuster l'offre LVL MEDICAL aux attentes exprimées et de mieux l'ajuster en fonction des spécialités médicales concernées.

En septembre / octobre 2010, le groupe a procédé à une Offre Publique de Rachat Simplifiée (OPAS) sur ses propres titres. Cette opération a permis le rachat de 6 % du capital sur la base d'un prix de 20 euros l'action. Elle avait pour double objectif (i) la remise de titres en paiement dans le cadre de l'exercice des BSAAR et (ii) le paiement en titres des croissances externes futures. Cette OPAS a été souscrite par les actionnaires dans un rapport plus de 4 fois supérieur au nombre de titres proposés. Elle a permis une relation des actionnaires, dans des conditions privilégiées et a traduit la confiance des investisseurs dans la stratégie de LVL MEDICAL.

6- Tableau récapitulatif des participations et résultats des sociétés du Groupe

Se reporter à l'annexe située en dernière page du rapport.

6.1- Résultats de la société LVL Médical Groupe

Les ressources de la société sont composées :

- des redevances assises sur les services fournis à ses filiales (au prorata de leur chiffre d'affaires),
- des dividendes en provenance des filiales.

Une convention de prestations de service en matière commerciale, administrative et de direction lie les sociétés suivantes à la société holding LVL Médical Groupe :

- LVL Médical Centre Est
- LVL Médical Sud
- LVL Médical Est
- LVL Médical Ouest
- LVL Médical Paris et Nord
- LVL Médical Corse
- LVL Médical Sud-ouest
- LVL Maintenance et logistique

Le chiffre d'affaires de la société-mère LVL MEDICAL GROUPE s'est établi à 11.348 milliers d'euros (contre 9.439 milliers au cours de l'exercice antérieur) ; ce chiffre correspondant essentiellement à l'exécution des conventions de gestion conclues avec les filiales du Groupe.

Une convention de prestations de direction lie LVL Médical Groupe et la société JCL Finances.

Compte tenu d'autres produits d'exploitation et de reprises de provisions totalisant 346 milliers d'Euros, et de charges d'exploitation de 11.394 milliers d'Euros, le résultat d'exploitation s'établit à 300 milliers d'Euros.

Les charges d'exploitation de l'exercice intègrent des honoraires de management et de direction versés à la société JCL Finances, en application de la convention en vigueur, pour un montant de 2.106 milliers d'euros (contre 1.839 milliers d'euros au 30/09/09).

Le résultat financier est positif à 8.567 milliers d'Euros, dont notamment 8.474 milliers d'Euros de dividendes, 1.025 milliers d'Euros de produits financiers, -(294) milliers d'Euros d'intérêts et charges assimilées et -(604) de provisions financières.

Le résultat courant avant impôt s'élève à 8.867 millions d'Euros, contre 14.6 millions d'Euros au terme du précédent exercice.

Le résultat exceptionnel est positif à 106 milliers d'euros, contre -(329) milliers d'euros au 30 septembre 2009.

Compte tenu d'un impôt sur les sociétés de 750 milliers d'euros et de la participation due aux salariés représentant -(215) milliers d'euros, l'exercice se solde par un bénéfice net comptable de 8,0 millions d'euros contre 12,4 millions d'euros sur l'exercice précédent.

> Investissements

Le montant des investissements réalisés par LVL Médical Groupe s'est élevé à 1 067 milliers d'euros, répartis de la manière suivante :

- immobilisations incorporelles à hauteur de 864 milliers d'euros (licences logiciels & autres droits d'exploitation)
- immobilisations corporelles à hauteur de 203 milliers d'euros

Le tableau des résultats des cinq derniers exercices reprenant les informations obligatoires prévues par la réglementation figure en annexe n°28 des comptes sociaux.

6.2 – Chiffre d'affaires et résultats par filiale

Les principaux éléments récapitulant leurs niveaux d'activité et leurs résultats au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2010 figurent au tableau joint en annexe.

7 - Capital social

7.1 Composition du capital social au 30 septembre 2010

Au 30 septembre 2010, le capital social de la société LVL Médical Groupe s'élève à **4.076.094,05** euros, divisé en 11.645.983 actions de 0,35 euro de valeur nominale, réparties de la manière suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions total	% du capital	Nombre des droits de vote	% des droits de vote
Jean-Claude Lavorel	777 467	6,68%	1 514 924	9,70%
Benjamin Lavorel	46 311	0,40%	92 622	0,59%
Maxime Lavorel	47 171	0,41%	94 342	0,60%
Pénélope Lavorel	46 009	0,40%	92 018	0,59%
Stanislas Lavorel	82 934	0,71%	126 935	0,81%
Supergab SARL	13 500	0,12%	13 500	0,09%
Divers Lavorel	0	0,00%	0	0,00%
JCL FINANCES	3 045 936	26,15%	4 626 105	29,61%
ULTIMAL	1 365 125	11,72%	2 508 225	16,06%
Total famille Lavorel	5 424 453	46,58%	9 068 671	58,05%
Gilbert Haby	224 445	1,93%	448 890	2,87%
Clément Haby	33 300	0,29%	66 600	0,43%
SCI Haby	31 630	0,27%	63 260	0,40%
Total Famille Haby	289 375	2,48%	578 750	3,70%
Concert Lavorel - Haby	5 713 828	49,06%	9 647 421	61,75%
MALAKOFF MEDERIC ASSURANCES	1 230 163	10,56%	1 230 163	7,87%
URRPIMMEC	307 541	2,64%	307 541	1,97%
Total Malakoff Médéric	1 537 704	13,20%	1 537 704	9,84%
Concert Lavorel - MM	6 962 157	59,78%	10 606 375	67,89%
Total Lavorel - Haby - MM	7 251 532	62,27%	11 185 125	71,60%
FCPE LVL CROISSANCE	25 230	0,22%	25 230	0,16%
Autodétention	246 759	2,12%	246 759	1,58%
Public	4 122 462	35,40%	4 165 439	26,66%
Total	11 645 983	100,00%	15 622 553	100,00%

7.2 Tableau récapitulatif des autorisations & délégations données au Conseil en matière d'opérations portant sur le capital social

L'Assemblée générale mixte qui s'est tenue le 15 février 2010 a approuvé les délégations résumées dans le tableau ci-dessous :

Nature de la délégation Approuvé par AGM du 15 février 2010	Montant nominal maximal autorisé	Plafond global fixé	Durée de la délégation	Utilisation
Achat de titres : 1/ dans la limite de 10 % du capital social pour leur attribution, annulation ou mise à disposition dans le cadre d'un contrat de liquidité 2/ dans la limite de 5 % du capital social pour le paiement ou l'échange en cas de fusion, scission ou apport	Montant d'achat autorisé : 30 € soit au total 38 792 670 €		18 mois	
Augmentations de capital : → Augmentation du capital avec maintien du DPS par émission d'actions ou de valeur mobilières	3 Millions d'€uros		26 mois	

donnant accès au capital ou titres de créances		4 Millions d'€uros		
Nature de la délégation	Montant nominal maximal autorisé	Plafond global fixé	Durée de la délégation	Utilisation
→ Augmentation du capital avec suppression du DPS par émission d'actions ou de valeur mobilières donnant accès au capital ou titres de créances (à l'exception d'actions de préférence)	Montant nominal : 3 Millions d'€uros Prix d'émission : = à la moyenne pondérée des cours des 3 dernières séances de bourse précédant sa fixation – une décote max de 5 %	4 Millions d'€uros	26 mois	
→ Création de titres ou de valeur mobilières donnant accès au capital en cas d'OPE initiée par la société	4 Millions d'euros	4 Millions d'€uros	26 mois	
→ Emission d'actions en vue de rémunérer des apports en nature (titres ou valeur mobilières) avec suppression de DPS	Dans la limite de 10 % du capital social		26 mois	
→ Fixation du prix d'émission unitaire en cas d'augmentation du capital social, avec suppression du DPS, d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital ou titres de créances	Dans la limite de 10 % du capital social par périodes de 12 mois		26 mois	
→ Augmentation du capital social par incorporation de réserves	1 Million d'€uros		18 mois	
→ Augmentation du nombre de titres en cas d'augmentation avec ou sans droit préférentiel de souscription	Dans la limite de 15 % de l'émission initiale		26 mois	
→ Consentir des options de souscription ou d'achat d'actions	Dans la limite de 5 % du capital social au jour de la décision du conseil		26 mois	
→ Attribution gratuite d'actions émises ou à émettre au profit des salariés	Dans la limite de 5 % du capital social au jour de la décision du conseil		26 mois	

7.3 Note relative à l'octroi d'options de souscription d'actions nouvelles

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société réunie le 20 septembre 2004 a autorisé et délégué au Conseil d'Administration, pour une durée de 38 mois et dans la limite des termes de la septième résolution adoptée par ladite assemblée, le pouvoir de déterminer, mettre en place et attribuer des options de souscription ou des options d'achat d'actions de la société LVL Médical Groupe.

Dans sa séance du 10 novembre 2006, le Conseil d'Administration a décidé la mise en place, désigné les bénéficiaires et fixé les termes et conditions d'un premier plan portant sur l'attribution de 815 000 options de souscription d'actions nouvelles dont 40 000 options ont été annulées suite au départ d'un salarié.

Les bénéficiaires de ce plan sont des salariés de la société et des mandataires sociaux suivants :

M. Serge BONNEFOI, Directeur des Ressources Humaines, à hauteur de 25 000 options lui permettant de souscrire à l'émission de 25 000 actions nouvelles ;

M. Jean-Claude LAVOREL en sa qualité de Président Directeur Général à hauteur de 400 000 options lui permettant de souscrire à l'émission de 400 000 actions nouvelles ;

M. Stanislas LAVOREL en sa qualité de Directeur Général Délégué à hauteur de 300 000 options lui permettant de souscrire à l'émission de 300 000 actions nouvelles. En suite du départ d'un collaborateur, le Conseil a décidé de réattribuer ses 50 000 options au profit de Monsieur Ludovic BELLEIN, Secrétaire Général ayant intégré la société en 2009, lui permettant de souscrire à l'émission de 50.000 actions nouvelles.

Ce plan a été modifié lors du conseil d'administration du 30 mars 2009. En effet, celui-ci prévoyait notamment en son article 6.7 que *"les actions émises en contrepartie de la levée des options devront être inscrites au nominatif pendant une durée d'au moins deux ans à compter de la levée de l'option, durée pendant laquelle elles seront incessibles"*.

Le conseil d'administration a remplacé cette disposition par : *"Les actions émises en contrepartie de la levée des options devront être souscrites au nominatif, et seront incessibles jusqu'à l'expiration d'un délai de 4 ans à compter de la date d'attribution des options, soit jusqu'au 20 novembre 2010"*.

Le plan du 4 octobre 2007 a été annulé et remplacé par celui du 30 mars 2009. Ainsi, le Conseil a décidé de faire bénéficier des termes du plan mis en place le 30 mars 2009 les personnes physiques ci-après désignées, en leur qualité de salariés de la société LVL MEDICAL GROUPE :

- Monsieur Lars UHLEN, Directeur Général des activités allemandes, bénéficiera de l'attribution de 120.000 options lui permettant de souscrire à l'émission de 120.000 actions nouvelles,
- Monsieur Larbi HAMIDI, Directeur des Opérations France, bénéficiera de l'attribution de 60.000 options lui permettant de souscrire à l'émission de 60.000 actions nouvelles,
- Mademoiselle Delphine VALE, Responsable Marketing, bénéficiera de l'attribution de 28.000 options lui permettant de souscrire à l'émission de 28.000 actions nouvelles.

Et les dirigeants ci-après :

- Monsieur Jean-Claude LAVOREL, Président Directeur Général, bénéficiera de l'attribution de 170.000 options lui permettant de souscrire à l'émission de 170.000 actions nouvelles,
- Monsieur Stanislas LAVOREL, Directeur Général Délégué, bénéficiera de l'attribution de 100.000 options lui permettant de souscrire à l'émission de 100.000 actions nouvelles.

Le Conseil a décidé que chaque option donnera droit à une action de la société au prix de 9,59 € par action. Ce prix correspond à la moyenne des premiers cours cotés de l'action sur le marché Euronext, lors des vingt séances de bourse précédant le jour du conseil.

Ces options ne peuvent être exercées qu'à l'expiration d'un délai de deux ans, soit au plus tôt le 30 mars 2011, et dans un délai maximal de 5 ans à compter de la date d'attribution, soit au plus tard le 30 mars 2014. Les options qui n'auront pas été exercées à l'expiration de ce délai seront caduques de plein droit.

De même, les options non encore exercées deviennent caduques de plein droit en cas de départ de l'entreprise du bénéficiaire.

Par ailleurs, les options peuvent être levées de manière anticipée par un bénéficiaire

en cas de décès, d'invalidité ou de départ en retraite.

L'exercice des options accordées aux salariés et aux mandataires dirigeants sociaux est également conditionné à la réalisation d'objectifs opérationnels liés à leur fonction dans l'entreprise.

Les actions émises en contrepartie de la levée des options devront impérativement être inscrites en nominatif ; elles seront incessibles jusqu'à l'expiration d'un délai de 4 ans à compter de la date d'attribution des options, soit jusqu'au 30 mars 2013.

Ci- après la synthèse des évolutions intervenues au titre de ces deux plans de stock-options sur l'exercice 2009/2010 :

	Plan du 10/11/2006	Plan du 30/03/2009
Nombre	815 000	478 000
Prix d'exercice moyen pondéré (€)	9,681	9,590
Durée de vie résiduelle moyenne pondérée (années)	0,61	0,50
Date du Conseil d'administration	10/11/2006	30/03/2009
Date de l'Assemblée Générale	20/09/2004	20/03/2008
En circulation au début de la période	775 000	-
Attribuées au cours de la période	50 000	478 000
Auxquelles il est renoncé pendant la période	-50 000	-
Exercées pendant la période	-	-
Prix moyen pondéré des options exercées (€)	-	-
Expirées pendant la période	-	-
En circulation à la fin de la période	775 000	478 000

Les plans décrivant en détail les conditions, restrictions et délais d'exercice sont consultables dans un document séparé, déposé auprès de l'AMF.

7.4 Actionnariat salarié

L'Assemblée du 15 février 2010 a rejeté la résolution relative à une augmentation du capital social réservée aux salariés dans la limite de 3 % du capital social ; cette question, devant être soumise à l'examen des actionnaires tous les trois ans, sera abordée à l'occasion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2012.

8 – Vote aux assemblées

Un droit de vote double est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis au moins trois ans, au nom du même titulaire, dès lors qu'il en fait la demande auprès de la société par tous moyens (article 13.3 des statuts).

9 – Vie boursière

9.1 Evolution du cours

Durant le dernier exercice, le cours de bourse du titre LVL Médical Groupe est passé de 15,65 euros le 1^{er} octobre 2009 à 16,90 euros le 30 septembre 2010, avec un plus

haut niveau de 17,00 euros le 09/09/10 et un plus bas niveau de 12,46 euros le 26/05/10.

Au 30 septembre 2010, date de clôture de l'exercice, la capitalisation boursière de la société s'élève à 196.817.112,70 euros.

9.2 Franchissement de seuils

Au cours de l'exercice clos, les franchissements de seuils portés à la connaissance de la société ont été les suivants :

Actionnaire	Date	Franchissement du seuil de :	% du capital	% des DDV
AMBER MASTER FUND (Caïman)	04/11/09	1 % à la baisse du capital 1 % à la baisse des DDV	0	0
Groupe Malakoff Médéric Assurances et URRPIMMEC	04/11/09	13 % à la hausse du capital 10 % à la hausse des DDV	13,20 %	10,04%
Concert Malakoff Médéric Assurances/URRPIMMEC – famille Lavorel	04/11/09	50 % à la hausse du capital 2/3 à la hausse des DDV	59,72 %	67,20%
TOCQUEVILLE FINANCE SA	25/06/10	1 % à la baisse du capital	0,81 %	/
Groupe Malakoff Médéric Assurances et URRPIMMEC	06/09/10	10 % à la baisse des DDV	13,20 %	9,97 %

9.3 Opérations sur titres des dirigeants et personnes liées

Conformément à l'article 223-26 du règlement général de l'AMF et à l'article L. 621-18- 2 du code monétaire et financier, il vous est communiqué ci-dessous l'état récapitulatif des opérations des dirigeants et assimilés et des personnes qui leur sont étroitement liées sur les titres de la société, intervenues au cours de l'exercice :

Dirigeant/ personnes liées	Date	Quantités
Stanislas LAVOREL	3 février 2010	1 500 (cession)
SUPERGAB	4 février 2010	1 500 (cession)
JCL FINANCES	11 mai 2010	2500 (achat)

10 – Evolution prévisible et perspectives d'avenir

10.1 En termes d'activité :

Compte-tenu :

- des perspectives de croissance du marché de l'assistance médicale à domicile en France et des soins à domicile en Allemagne,
- et de la performance croissante de son organisation et de sa qualité de service, LVL Médical s'est fixé pour objectif, au titre de l'exercice 2010-2011, de poursuivre sa croissance tout en préservant sa rentabilité.

En France

Le Groupe LVL Médical poursuit sa stratégie de conquête de parts de marché sur ses différents métiers : respiration et perfusion, nutrition, insulinothérapie.

Le groupe a mis en place une démarche permanente d'innovation et de développement de nouvelles activités.

Le renforcement de la qualité de la relation avec les prescripteurs se poursuivra au cours de l'exercice.

Par ailleurs, un déploiement du partenariat avec le Groupe MALAKOFF-MEDERIC sera initié.

Enfin, des contacts avec les autorités de tutelle (Cf ARS) seront menés afin de pouvoir déployer de nouvelles activités.

En Allemagne

La politique active de croissance externe s'est poursuivie au cours de l'exercice, puisque trois nouvelles structures ont rejoint le groupe : AKS, FILIUS et AIR VITAL.

L'exercice en cours marquera une optimisation des structures existantes avec un objectif d'amélioration de la rentabilité.

De même, un développement des synergies groupes (Achats...) sera impulsé.

10.2 En termes d'organisation

En France :

Système d'information

Le projet de nouvel ERP a fait l'objet d'un déploiement progressif depuis février 2010 et se poursuivra à destination des entités opérationnelles.

Démarche qualité

Axe majeur de la stratégie de LVL MEDICAL, la démarche constante de qualité et d'amélioration des process s'est poursuivie et sera maintenue à l'avenir.

Gestion du parc matériel/ politique Achats

Les mesures prises de centralisation de la gestion du parc matériel et des achats ont permis de bénéficier de conditions financières plus favorables avec les fournisseurs, ce qui est particulièrement favorable en cas de modification des tarifs de remboursement des prestations.

11 – Rapport légal (rapport relatif à la société LVL Médical Groupe)

11.1 – Proposition d'affectation du résultat

Sur proposition du Conseil d'administration, l'assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2010 de la manière suivante :

BENEFICE.....	8 006 976,68 euros
RESERVE LEGALE.....	COMPLETEE
Autres réserves	8 006 976,68 euros

11.2 – Rappel des dividendes antérieurement distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, nous vous rappelons qu'il a été distribué, au titre des trois derniers exercices, les dividendes suivants :

<u>Exercice clos</u>	<u>Dividende par action</u>
30 septembre 2010	Néant
30 septembre 2009	0,25 euro/action
30 septembre 2008	Néant
30 septembre 2007	Néant

11.3 – Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé comportent une somme de 18.819 euros de dépenses non déductibles du résultat fiscal, au regard de l'article 39-4 du même code.

11.4 – Conversion d'obligations en actions LVL Médical Groupe durant l'exercice

Il n'y a pas eu de conversion d'obligation sur l'exercice.

Il est à noter que, le 1^{er} octobre 2010, la société a remboursé les 12 898 OCEANE 2,50 % à raison de 50,30 euros par obligation. A cette date l'emprunt souscrit en 2000 a été intégralement remboursé.

11.5 – Liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés par chaque mandataire social

Jean-Claude LAVOREL

PDG	LVL Médical Groupe SA
Administrateur	LVL Médical Groupe SA
PDG	LVL Médical Corse SA
PDG	LVL Home Service SA
Président	LVL Médical Est SAS
Président	LVL Médical Sud SAS
Président	LVL Médical Ouest
Président du Conseil d'administration	LVL Médical Centre Est SA
Président du Conseil d'administration	LVL Maintenance et Logistique SA
Président	JCL Finances SAS

Président	Ultimal SA
Président	Final SA
Gérant	SCI SPBM
Gérant	SCI JDL
Gérant	SCI GAMBETTA

Stanislas LAVOREL

Directeur Général Délégué	LVL Médical Groupe SA
Administrateur	LVL Médical Groupe SA
Directeur Général	LVL Médical Centre Est SA
Représentant permanent de LVL Médical Groupe, administrateur	LVL Médical Centre Est SA
Représentant permanent de LVL Médical Groupe, Présidente	LVL Médical Sud-ouest SASU
Représentant permanent de LVL Médical Groupe, Présidente	LVL Médical Paris et Nord SAS
Représentant permanent de LVL Médical Groupe, Administrateur	LVL Maintenance et Logistique SA
Représentant permanent de LVL Médical Groupe, Administrateur	LVL Home Service SA
Représentant permanent de LVL Médical Groupe, administrateur	LVL Médical Corse SA
Directeur Général	JCL Finances SAS
Représentant permanent de JCL FINANCES	Les Clés Du Luxe SASU
Représentant permanent de JCL FINANCES	la Potinière SASU
Représentant permanent de JCL FINANCES	Médivalys sa
Gérant	Les Murs du Luxe
Gérant	Supergab EURL
Gérant	SCI le Cap
Gérant	SCI Félix Faure
Gérant	SCI le Belvédère
Gérant	SCI Montjoye
Gérant	SCI le Sommet

Benjamin LAVOREL

Administrateur	LVL Médical Groupe SA
Administrateur	LVL Maintenance et Logistique SA
Administrateur	SNFS SA
Gérant	BC Conseil SARL
Gérant	Bus Café SARL

Gilbert HABY

Directeur Général Délégué	LVL Médical Groupe SA
Directeur Général	LVL Médical Est SAS

Jacques MIGNOT

Administrateur	LVL Médical Groupe SA
Président	SAS ELVETIS
Président	SAS VETO SANTE
Président	SA NEFTYS PHARMA
Président	LABORATOIRE AGEKOM
Gérant	SARL Financière de la Rosetta

Gérant	SCI Léopard
Gérant	SCI Giffarloup

Didier GENET

Administrateur	LVL Médical Groupe SA
Gérant	MF IMMOBILIER SARL
Gérant	MF INVESTISSEMENT SARL
Gérant	MF IMMOCOM SARL

Jean-Pierre CLAVERANNE

Administrateur	LVL Médical Groupe SA
Administrateur	Société GIRUS

Ludovic BELLEIN

Secrétaire Général	LVL Médical Groupe SA
Administrateur	LVL Médical Groupe SA
Administrateur	Société PROCIVIS Rhône

MALAKOFF MEDERIC ASSURANCES

Administrateur	LVL Médical Groupe SA
Membre du Conseil de Surveillance	Lybernet Assurances SA
Membre du Conseil de Surveillance	Quatrem SA
Administrateur	Médéric Conseil
Administrateur	Malakoff Médéric Assurances IARD Assurances Mutuelle Société Civile
Administrateur	Malakoff Médéric Assurances IARD SA
Administrateur	Malakoff Médéric Assurances Vie Assurances Mutuelle Société Civile
Administrateur	Malakoff Médéric Assurances Vie SA
Administrateur	Malakoff Médéric Assurances Coopérations SA
Membre du Conseil de surveillance	KORIAN SA

Hugues de MOLLERAT DU JEU Représentant permanent de l'administrateur MALAKOFF MEDERIC ASSURANCES

Représentant permanent de l'Administrateur Malakoff Médéric Assurances	LVL Médical Groupe SA
Membre du Comité d'audit	LVL Médical Groupe SA
Directeur Général Adjoint et Directeur de la Stratégie et du développement	Groupe MALAKOFF MEDERIC ASSURANCES
Administrateur	Médéric Epargne SA
Membre du Directoire	Saprem SA à Directoire
Membre du Conseil de surveillance	Fédérés Gestion d'actifs SA à Directoire
Membre du Comité d'investissements de	Médéric Innovation SAS
Membre du Comité d'investissements	Médéric Participations SAS
Administrateur	MALAKOFF MEDERIC ASSURANCES

URRPIMMEC

Administrateur	LVL Médical Groupe SA
----------------	-----------------------

Philippe DENORMANDIE Représentant permanent de l'administrateur URRPIMMEC

Représentant permanent de l'Administrateur URRPIMMEC	LVL Médical Groupe SA
Directeur Général du Développement et Offre de Service	Groupe Korian

11.6 – Modalité d'exercice de la direction générale (art. R.225-102 du code de commerce)

Nous vous rappelons que le conseil d'administration a choisi d'opter pour le cumul des fonctions de président du Conseil d'Administration et de directeur général en la personne de Monsieur Jean-Claude LAVOREL.

11.7 - Montant des rémunérations et avantages de chaque mandataire

Nom	Fonction	Rémunération annuelle brute (y compris avantages en nature)
Jean-Claude LAVOREL	Président Directeur Général	100 625 euros (1) Sur JCL FINANCES
Stanislas LAVOREL	Directeur Général Délégué Administrateur	157.880 euros (2)
Gilbert HABY	Directeur Général Délégué	178.068 euros (3)

(1) A travers la société JCL Finances

(2) A travers la société LVL Médical Groupe

(3) A travers la société LVL Médical Est

Il est précisé qu'il n'existe au sein de la société ou de ses filiales aucun accord portant engagement de verser des indemnités au profit de dirigeants ou de salariés, en cas de démission ou de licenciement sans cause réelle et sérieuse, ou encore en cas d'offre publique visant les titres de la société.

En outre, il a été comptabilisé en charge au cours de l'exercice la somme de 18 000 euros correspondant aux jetons de présence dus au titre de l'exercice 2009/2010 (le tout en fonction de l'assiduité des administrateurs).

Suite aux recommandations AFEP-MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées, le Conseil d'administration, lors de sa réunion du 15 décembre 2008 a décidé de ne pas soumettre la rémunération des dirigeants mandataires sociaux auxdites recommandations.

Un communiqué a été diffusé conformément aux instructions de l'AMF.

11.8 - Informations sociales

11.8.1 Informations sociales

Effectifs

L'effectif ETP France du Groupe LVL Médical au 30 septembre 2010 s'élève à 628 salariés, se décomposant comme suit :

- 578 salariés sous contrat à durée indéterminée

- 50 salariés sous contrat à durée déterminée

Sur 693 salariés effectif contrat fin de mois, 641 (soit 92,50 %) sont à temps plein, 52 (soit 7,50 %) sont à temps partiel (l'effectif équivalent temps plein s'élève à 628 personnes).

Cet effectif compte 42 % de femmes et 58 % d'hommes.

a. Effectif ETP par filière au 30 septembre 2010

Siège :	55
Administratifs :	62
Développement :	74
Infirmières conseil et diététiciennes :	90
Pharmaciens :	8
Assistants techniques :	263
Maintenance et logistique	43
Divers	33

b. Effectif par âge

Femmes	âge	Hommes
50	- de 25 ans	41
121	de 26 à 34 ans	145
69	de 35 à 44 ans	123
43	de 45 à 54 ans	82
8	+ de 55 ans	11

c. Effectif par ancienneté

Femmes	ancienneté	Hommes
136	≤ 1 an	147
32	> 1 an et ≤ 3 ans	36
25	> 3 ans et ≤ 4 ans	28
18	> 4 ans et ≤ 5 ans	20
80	> 5 ans	171

Les embauches

Le Groupe a embauché au cours de l'exercice 2010, 147 salariés en contrats à durée indéterminée :

- 34 % concernent des infirmières conseil/diététiciennes
- 21 % les assistants technique
- 17,7 % le développement commercial
- 10,2 % concernant les assistantes administratives/chargées d'accueil

	Nombre d'embauches	%
Siège	8	5,4%
Administratif	15	10,2%
Développement	26	17,7%
Infirmières et diététiciennes	50	34%

Assistants techniques	31	21,1%
Maintenance et logistique	6	4,1%
Pharmacien	2	1,4%
Responsable d'Agence	9	6,1%
Total	147	100%

L'absentéisme

Les absences maladie représentent 67 % du total des absences, les absences maternité 25 % et les absences accidents du travail représentent 8 %.

Les conditions d'hygiène et de sécurité

Un établissement en France dispose d'un comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.

L'emploi et l'insertion des travailleurs handicapés

Le montant de la cotisation « Handicapés » au titre de l'exercice 2010 s'est élevé à 18 767 euros.

Les œuvres sociales

Les sommes versées au titre des œuvres sociales et culturelles, pour 2009/2010, se sont élevées sur cet exercice à 29 359 euros.

La sous-traitance

Toutes les actions développées dans le Groupe sont dans la plupart des cas intégrées. Le Groupe fait très peu appel à la sous-traitance.

Rémunérations

LVL Médical privilégie un système de rémunération valorisant les performances individuelles.

Sur l'année, le salaire annuel brut moyen s'élève à 32 084 euros soit un salaire mensuel brut moyen de 2674 euros.

Au titre de l'exercice 2009/2010, le Groupe a provisionné 1 574 797 euros au titre de la participation.

11.8.2 Informations en matière environnementale

Réglementation et assurances

Suite à la reconnaissance de l'oxygène comme médicament et par dérogation au monopole pharmaceutique, les prestataires sont autorisés à dispenser de l'oxygène à domicile à condition de respecter les bonnes pratiques de dispensation à domicile de l'oxygène à usage médical ou BPDO (loi n° 96-452 du 28 mai 1996 – arrêté du 17 novembre 2000).

La plupart des agences LVL Médical a, à ce jour, obtenu l'autorisation préfectorale de dispensation d'oxygène à domicile.

Le stockage de l'oxygène dans les dépôts est soumis à des consignes de sécurité. En outre, dans le cadre de la protection de l'environnement, toute installation d'un réservoir d'oxygène d'une capacité supérieure ou égale à 2 tonnes doit faire l'objet d'une déclaration préfectorale. Elle doit respecter les règles décrites dans l'arrêté du 10 mars 1997 – rubrique n° 1220, notamment en matière d'implantation, d'aménagement, d'exploitation et d'entretien.

En cas de défaillance du matériel, la responsabilité du fournisseur est engagée. En cas de sinistre, la société LVL Médical Groupe a contracté une assurance responsabilité civile.

D'autre part, LVL Médical informe ses patients qu'ils doivent avertir leur assureur de l'usage d'oxygène médical à leur domicile ou le cas échéant, en voiture : leur assureur prendra en charge les éventuelles détériorations dues à leur équipement (à titre d'information, aucun sinistre n'a été constaté en la matière depuis la création de l'entreprise).

12 – Evénements significatifs survenus entre la clôture et la date du présent rapport

Le 6 octobre 2010, a eu lieu la clôture de l'OPAS sur les titres LVL MEDICAL. Cette opération portait sur 6 % du capital social soit 698 759 titres. Elle a été souscrite à hauteur de 3 066 420 actions. Le taux de service des actionnaires ayant apporté leurs actions à l'OPAS est donc de 22,8 %.

13 – Autorisation de rachat par la société de ses propres actions

13.1 – Rapport sur les opérations réalisées dans le cadre du programme en cours

Conformément aux dispositions de l'article L.225-209 du Code de commerce, nous vous présentons ci-après un compte rendu des opérations réalisées dans le cadre du programme de rachat d'actions propres en vigueur, autorisé par l'assemblée générale du 15 février 2010 pour une durée de 18 mois.

Le conseil d'administration a décidé de mettre en œuvre cette autorisation et un descriptif de ce programme de rachat d'actions a été publié le 16 février 2010 à cet effet.

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de rachat d'actions sur l'exercice 241 089 actions ont été directement achetées par la Société au cours moyen de 15,4241 euros.

Enfin, dans le cadre du contrat de liquidité mis en œuvre au cours du même exercice, 132.310 actions ont été achetées au cours moyen de 15,7828 euros et 131.540 actions ont été vendues au cours moyen de 15,9066 euros.

Nombre et valeur des actions détenues au 30 septembre 2010 :

Au 30 septembre 2010, le portefeuille des actions est constitué de 246.759 euros,

réparties comme suit :

- 241 089 actions acquises au titre du programme de rachat, au prix moyen de 15,4241 euros
- 5 670 actions, solde du contrat de liquidité.

La valeur comptable de ce portefeuille est de 3 814 402,86 euros ; sa valeur marché s'établit à 4.170.227,10 euros (cours du 30/09/10 : 16,90 euros l'action).

Enfin, il sera proposé à l'assemblée générale des actionnaires de renouveler l'autorisation du Conseil d'Administration, pendant une période de 18 mois, afin d'acheter des actions de la Société dans le cadre des dispositions de l'article L. 225-209 du Code de Commerce

Synthèse des opérations réalisées par la Société sur ses propres titres au 30 septembre 2010

Pourcentage de capital auto détenu de manière directe et indirecte : 2,12%

Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois : 1.284.970

Nombre de titres détenus en portefeuille : 246.759

Valeur brute comptable du portefeuille : 3.803.424,86 €

Valeur de marché du portefeuille au 30 septembre 2010 (cours 16,90€) : 4.170.227,10 €

Achats réalisés par la Société au travers de son programme de rachat d'actions :

	Flux bruts cumulés	
	Achats	Ventes
Nombre de titres	241.089	-
Cours moyen de la transaction	15,4241 €	-
Montants	3.718.579,41 €	-

Achats réalisés dans le cadre du contrat de liquidité :

	Flux bruts cumulés	
	Achats	Ventes
Nombre de titres	132.310	131.540
Cours moyen de la transaction	15,7828 €	15,9066 €
Montants	2.088.222,11 €	2.092.357,30 €

Synthèse des opérations réalisées par la Société sur ses propres titres au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2010, détaillées par objectif

a) Animation du marché ou liquidité de l'action de la Société par un Prestataire de Services d'Investissement

Type d'opérations	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions vendues	Nombre d'actions réallouées à d'autres objectifs	Solde (nombre d'actions détenues au 30 septembre 2010)
En nombre d'actions	132.310	131.540	0	5.670
Prix de revient globaux	2.088.222,11 €	2.092.357,30 €	0	95.823 €
Prix moyens pondérés par action	15,7828 €	15,9066 €	0	16,5545 €

b) Achat pour la conservation et la remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, d'attribution aux salariés, ou de réduction de capital.

Type d'opérations	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions vendues	Nombre d'actions réallouées à d'autres objectifs	Solde (nombre d'actions détenues au 30 septembre 2010)
En nombre d'actions	241 089	0	0	0
Prix de revient globaux	3 717 592 €	-	-	-
Prix moyens pondérés par action	15,42 €	-	-	-

13.2 Proposition d'un nouveau programme de rachat d'actions

Compte-tenu de l'évolution du cours de l'action LVL Médical Groupe, votre Assemblée va être amenée à se prononcer sur l'octroi d'une nouvelle autorisation, qui rendra caduque la précédente, définissant les mêmes objectifs et priorités mais fixant de nouveaux seuils de prix d'acquisition et de cession.

Préalablement il est rappelé qu'au 30/09/10 :

- 5 670 actions sont auto-détenues par la société dans le cadre du contrat de liquidité,
- 241 089 actions sont auto-détenues dans le cadre du programme de rachat d'actions,

Nous souhaiterions soumettre à l'Assemblée une nouvelle autorisation de rachat d'actions ainsi conçue :

a) objectifs et modalités du nouveau programme de rachat

Les acquisitions d'actions, quelles qu'en soient les modalités, pourront être effectuées, en vue :

- de mettre en œuvre tout plan d'options d'achat d'actions de la Société dans le cadre des dispositions des articles L. 225-177 et suivants du Code de commerce ;
- d'attribuer des actions aux salariés au titre de leur participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise et de mettre en œuvre tout plan d'épargne d'entreprise dans les conditions prévues par la loi, notamment les articles L. 443-1 et suivants du Code du travail ;
- d'attribuer à titre gratuit des actions dans le cadre des dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce ;
- de conserver des actions en vue de leur remise ultérieure à titre de paiement ou d'échange dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
- de remettre des actions lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toute autre manière ;
- d'annuler tout ou partie des titres ainsi rachetés ;
- de mettre à disposition les actions rachetées dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de service d'investissement indépendant, notamment afin d'agir dans le cadre de l'animation du marché.

Les actions pourraient être achetées par tous moyens et dans le respect de la réglementation boursière applicable et des pratiques de marché admises publiées par l'AMF, en utilisant, le cas échéant, tous instruments financiers dérivés ou optionnels négociés sur les marchés réglementés ou de gré à gré pour autant que ces derniers moyens ne concourent pas à accroître de manière significative la volatilité du titre.

La Société se réserve la possibilité d'intervenir par achat de blocs de titres. La Société se réserve la faculté de poursuivre l'exécution du présent programme de

Annexe :**« Tableau récapitulatif des participations et résultats des sociétés du Groupe »****1. Liste des filiales et participations**

En k€	Capital social	Capitaux Propres autres que le capital	Quote-Part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice	Résultats (bénéfice ou perte) du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				brute	nette					
LVL Médical Centre-Est	157	1 776	98,01	4 966	4 966	0		13 409	1 739	924
LVL Médical Est	44	4 856	99,67	1 214	1 214	0		25 570	3 425	2 658
LVL Médical Sud	407	754	100,00	10 327	8 792	4 224	0	8 676	620	747
LVL Médical Paris et Nord	1 011	2 293	99,88	21 009	21 009	4 500		30 270	2 173	2 353
LVL Médical Ouest	178	3 451	99,96	3 185	3 185	326		9 924	824	974
LVL Médical Corse	38	(25)	97,40	37	4	65		861	128	0
LVL Home service	450	(1 536)	95,00	459	0	1 076		96	(9)	0
LVL Maintenance et logistique	38	245	99,76	704	264	25 705		13 721	759	0
LVL Médical Sud Ouest	40	1 014	100,00	5 267	5 267	151		8 832	829	661
LVL Medical Deutschland GmbH	5 705	(10 679)	100,00	7 642	7 642	8 635		0	(160)	0
LVL Beteiligung GmbH	25	(1 329)	100,00	25	25	26 535		0	(249)	0

2. Obligation d'établissement des comptes consolidés

La société LVL Médical Groupe établit des comptes consolidés conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en France.

La liste des sociétés intégrées au Groupe consolidé est détaillée en note 3.- de l'annexe aux comptes consolidés.

Le Conseil d'Administration a arrêté les comptes consolidés le 13 décembre 2010

rachat d'actions en période d'offre publique d'acquisition ou d'échange portant sur ses titres de capital.

En cas d'augmentation du capital social par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites, ainsi qu'en cas de division ou de regroupement des titres, les prix indiqués ci-dessus seront ajustés par un coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre de titres composant le capital avant l'opération et ce nombre après l'opération.

b) fourchette de prix

Sous réserve de l'avis de l'AMF, le prix maximum d'achat pourrait être fixé à 30 € et le prix minimum de cession ou de transfert à 10 € par action.

A l'exécution intégrale de ce programme, et compte tenu de la détention au 30/09/10 de 246 759 actions d'autocontrôle représentant une valeur comptable de 3 803 424,86 euros, correspondrait un montant maximal de fonds engagés en vue du rachat de 27 535 170 euros.

14. Autres décisions soumises à l'assemblée

14.1. Jetons de présence

Il sera proposé au vote des actionnaires la possibilité d'allouer aux administrateurs des jetons de présence pour un montant global de 18.000 euros pour l'exercice en cours qui sera clos le 30 septembre 2011. Il est rappelé que ce montant sera reconduit pour les exercices ultérieurs, sauf modification.

14.2. Renouvellement du mandat de deux administrateurs

Renouvellement du mandat de deux administrateurs

Les mandats de Messieurs Jean-Claude LAVOREL et Stanislas LAVOREL, administrateurs, arrivent à échéance le jour de la prochaine assemblée. Nous envisageons de proposer aux actionnaires de les renouveler, pour une durée de six ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2016.

Nous espérons que les éléments contenus au présent rapport recevront votre agrément et que vous voudrez bien, en conséquence, voter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Conseil d'Administration

